

*L'idée que la mère ou l'adulte puisse enseigner le langage à l'enfant est assez mal acceptée des linguistes et des psychologues. Bruner, dans la préface de « Savoir faire, savoir dire », suggère de mettre ce mot enseigner entre guillemets tant la réticence est grande. A la suite des travaux de Rondal, nous pensons que « le langage pourrait être enseigné par les parents dans une mesure non négligeable... même si cet enseignement n'est pas vraiment explicite ». Cette conception ne réduit nullement le rôle actif de l'enfant qui, à partir des éléments qui lui sont fournis, découvre et construit son langage. La pathologie offre sur ce point un terrain d'observation intéressant et particulièrement la surdité dans la mesure où les enfants déficients auditifs sont entièrement tributaires de leur entourage dans ce domaine.*

*L'objectif de ce travail est de montrer comment un moyen de communication comme le Langage Parlé Complété facilite la tâche des parents et permet cet apprentissage.*

# LE RÔLE DU LANGAGE PARLÉ COMPLÉTÉ DANS L'ÉDUCATION DE L'ENFANT SOURD À LA COMMUNICATION PARLÉE

**Shirley VINTER**  
Orthophoniste  
Département ORL  
& Audiophonologie  
Faculté de Médecine  
25030 BESANÇON

par **Shirley VINTER**

Trois points sont abordés :

- l'apport du L.P.C. au niveau de l'attention, de la compréhension, de l'expression orale et écrite du langage ;
- les problèmes qui peuvent apparaître lors de son utilisation ;
- le rôle de la transformation des attitudes parentales dans les effets bénéfiques de cette aide à la communication.

Les différents points sont illustrés par des séquences-vidéo. Il est utile de préciser que les enfants que nous verrons :

- \* présentent des surdités profondes sans aucun autre handicap associé,
- \* sont tous appareillés et bénéficient d'un suivi médical et prothétique particulièrement adapté,
- \* sont tous maintenus en milieu scolaire ordinaire et éduqués dans leur langue maternelle. Les parents de ces enfants sont tous entendants.

## I - L'apport du Langage Parlé Complété

Il se situe dans un premier temps au niveau de la réception du message oral. Les parents constatent très rapidement que l'enfant les regarde davantage et porte, par conséquent, plus d'attention aux mouvements des lèvres... Il devient plus vigilant, plus réceptif et il se stabilise. Ce comportement différent de l'enfant face au langage verbal stimule les parents qui s'impliquent davantage et lui parlent beaucoup plus.

### **Première observation vidéo**

Sébastien : 3,11, surdité profonde du troisième groupe, appareillé à l'âge de 18 mois. Ses parents codent en permanence depuis onze mois, c'est-à-dire qu'ils codent absolument tout ce qu'ils disent en présence de l'enfant, que le message verbal lui soit adressé ou pas. Cet enfant, particulièrement instable, ne regarde absolument pas sa mère qui l'appelle sans arrêt, essayant vainement de capter son attention et de l'intéresser à une activité.

La séquence suivante montre Elodie : 2,4, surdité profonde du premier groupe, appareillée à l'âge de 8 mois. La mère code d'une façon tout à fait satisfaisante sur le plan de la mélodie depuis 16 mois. Cette enfant a pu conserver cette orientation tout à fait spontanée sur le visage de sa mère. Un début de compréhension du langage verbal s'est installé et elle répète certaines suites de sons de façon assez adaptée.

Plusieurs facteurs expliquent ces deux comportements différents :

- appareillage plus précoce d'Elodie,
- surdité plus profonde de Sébastien,
- utilisation du L.P.C. à douze mois pour Elodie et à trois ans pour Sébastien.

Avec le L.P.C. les enfants sourds prennent rapidement conscience de l'existence de la communication verbale. Ils découvrent que les formes acoustiques et visuelles qu'ils perçoivent ne sont pas ordonnées de façon aléatoire, mais qu'elles suivent des règles bien précises. Les règles sont celles de l'organisation de la parole et du langage. Une meilleure compréhension du langage verbal est aussitôt soulignée. Trois situations vont en faire la démonstration.

### **Deuxième observation vidéo**

Sébastien a cinq ans. Cette séquence se passe un an après la précédente. Les progrès réalisés par cet enfant sont étonnants. Nous jouons à la dinette et je lui demande du sucre alors qu'il vient de me servir du thé. Ce mot, malgré un contexte situationnel évident, est encore trop fragile dans les acquisitions de l'enfant pour qu'il puisse le reconnaître en lecture labiale. Dès que je le code ce mot est aussitôt compris et la réponse est parfaitement adaptée : l'enfant va chercher du sucre.

La séquence suivante montre Phanou, 3,10, surdité profonde du premier groupe, dont les parents codent en permanence depuis l'âge de vingt deux mois, venir chercher dans les lèvres même de sa mère le sens de ces formes qu'il perçoit mais qui ne correspondent à rien pour lui. Nous avons tous l'habitude d'entendre (ou de voir) un enfant sourd répondre « oui », même s'il n'a rien compris. Cette situation est bien familière des praticiens. Cette attitude est très rarement observée chez ces enfants éduqués avec le L.P.C. qui ont pris ainsi l'habitude de comprendre.

Dans la troisième séquence, la maman de Sébastien, 5,0 lui demande de chanter « une souris verte » alors qu'ils regardent ensemble un livre. Les difficultés de l'enfant sourd à changer de sujet et à passer du coq à l'âne, sont bien connues et dans ce cas, le contexte situationnel gêne la compréhension. L'enfant la regarde comme si soudain elle parlait une langue étrangère. Dès que la mère code, il chante. En fait, sans le Langage Parlé Complété, c'est une langue étrangère que les autres parlent. Mais cette situation n'est que temporaire car dès que l'enfant acquiert une bonne lecture labiale la compréhension pose moins de problèmes. C'est ce qu'explique Phanou, 8 ans, en parlant de ses petits camarades du C.P. (il avait alors 6 ans) « je ne connaissais pas leur langue » et il ajoute « maintenant je la connais ».

Cette meilleure compréhension associée à l'appétence à la communication verbale - car ce sont des enfants qui aiment parler - facilite et favorise d'une part l'expression orale et d'autre part l'acquisition de la lecture. Les séquences vidéo suivantes illustrent ces points.

### **Troisième observation vidéo**

Phanou (7 ans) en interaction avec son jeune frère âgé de cinq mois et avec sa mère. Nous notons un comportement verbal totalement différent de cet enfant sourd dans les deux situations. Le langage adressé au bébé est très spécifique sur le plan prosodique : débit ralenti, contours mélodiques et

déviations terminales très accentués et sur le plan syntaxique, les phrases sont simples. Tout autre est son langage face à sa mère qui peut être comparé à un enfant de son âge. Le plaisir que Phanou prend à parler est évident.

L'intégration scolaire et sociale de ces enfants sourds exige une bonne lecture labiale sans aide du L.P.C. Il existe une corrélation très forte entre lecture labiale, niveau de langage et compréhension du texte écrit. Nous avons testé en lecture labiale onze enfants sourds profonds âgés de 5 à 11 ans, éduqués avec l'aide du L.P.C. Les listes phonétiques de Lafon sont utilisées. Les onze enfants ont réalisé moins de 30 % d'erreurs sauf une. Les meilleures performances sont obtenues par deux enfants de 6 ans qui bénéficient de ce moyen de communication depuis l'âge de 2 ans, en réalisant moins de 20 % d'erreurs. A titre indicatif Erber N.P. cite différents auteurs qui notent 20 à 60 % d'erreurs en lecture labiale pour des enfants sourds profonds. Nous constatons ces mêmes résultats à Besançon dès l'âge de 9 ans.

#### Quatrième observation vidéo

Il s'agit de Sébastien (7 ans) en lecture labiale à l'aide d'une liste phonétique de Lafon. Il réalise 12 % d'erreurs ce qui constitue une performance absolument remarquable et explique une scolarité en milieu ordinaire. En ajoutant le L.P.C. à la lecture labiale nous obtenons 0 % d'erreurs.

Le tableau suivant montre l'évolution de la lecture labiale de Sébastien entre cinq et sept ans :

âge	5;5	5;10	6;2	7;0
lecture labiale seule	26 %	20 %	18 %	12 %

#### Sébastien : évolution L.L. en pourcentage d'erreurs

Nous ne nous attarderons pas sur le rôle du L.P.C. dans l'apprentissage de la lecture, c'est-à-dire dans l'accès à la signification du texte écrit. La lecture nécessite selon Borel-Maisonny la conscience phonologique et l'intelligence de la langue. L'enfant sourd éduqué à l'aide du L.P.C. constitue son système phonétique et la prise de conscience des unités de la langue tout en intériorisant et en assimilant le code. Dès l'âge de 6 ans, il se montre capable de corriger les erreurs que nous faisons en codant et ce sans aucun apprentissage spécifique. Dans les vidéos présentées, nous avons pu observer Phanou (7 ans) corrigeant sa mère qui lui dit /Kom Ê Kulwar/ (comme in couloir) en codant /Kom œku lwar/ (comme un couloir). Le lien entre L.P.C. et encodage perceptif serait intéressant à mieux cerner. Nous avons déjà montré le rôle du L.P.C. dans l'intelligence de la langue.

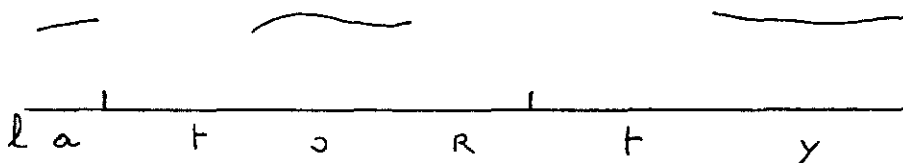
## II - Problèmes qui peuvent apparaître lors de l'utilisation du L.P.C.

Ils sont peu nombreux et peuvent être facilement évités.

### 1) A partir de quel moment peut-on utiliser le L.P.C. avec un enfant ?

A travers tous les enregistrements proposés, nous avons pu constater chez des parents bien entraînés, ayant une longue expérience du codage, ce qu'on a appelé fort justement « la voix du codeur », cette voix bien caractéristique au rythme et à la mélodie spécifiques. Le ralentissement du débit est bénéfique pour l'enfant sourd quand il n'est pas trop exagéré et n'entraîne pas de perturbation rythmique. Le codeur débutant est figé dans sa mimogestualité et dans sa prosodie. Les travaux en pédolinguistique ont montré l'importance des signaux paralinguistiques maternels comme la déviation d'intonation

terminale et l'allongement syllabique des finales en fin d'énoncé qui servent conjointement « d'indices des frontières » (Bacri). Ils invitent le bébé à repérer les fins d'énoncés et favorisent ainsi l'instauration d'un dialogue vocal et non vocal. Le bébé sourd profond appareillé perçoit ces indices. Voici la courbe mélodique d'un mot « la tortue » utilisé en fin de groupe rythmique. L'allongement important de ce mot dû aux difficultés du codage entraîne une perturbation à la fois rythmique et mélodique.



**Courbe mélodique de « la tortue » avec L.P.C.**

Il nous semble préférable de ne pas entraîner les parents à coder d'emblée avec un bébé mais plutôt d'attendre que celui-ci ait pu prendre sa place dans ce dialogue non verbal qui s'instaure entre lui et sa mère. Notre pratique clinique nous montre que l'âge n'est pas le seul critère qui intervient dans l'établissement de cette communication. Il est possible, bien entendu, de coder avec une parole tout à fait naturelle - et la maman de Phanou est un bon exemple - mais cette aisance, cette fluidité, requièrent une certaine expérience.

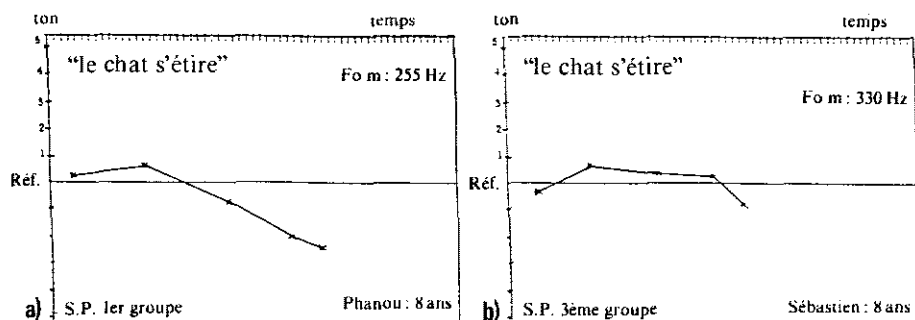
**2) L'utilisation du L.P.C. entraîne, nous l'avons constaté, une meilleure lecture labiale** et l'enfant sourd risque de ne plus se servir de ses restes auditifs si parents et professionnels ne sont pas particulièrement vigilants sur ce point. Dans un travail réalisé en 1984\*, nous avons montré les effets que peut avoir le L.P.C. sur la parole des enfants sourds, à savoir mélodie perturbée, rythme haché, saccadé. L'absence de contrôle par l'audition s'ajoute au modèle plus ou moins déformé reçu par l'enfant. Les recherches en phonétique ont montré l'importance de l'organisation rythmique et de la courbe mélodique dans l'intelligibilité du message.

*\*(Vinter et Chalumeau)*

Il est possible cependant de pallier à cet inconvénient par un *entraînement systématique et permanent* et nous avons analysé la structuration mélodique et temporelle d'énoncés de Phanou (8 ans) et de Sébastien (8 ans). Ces deux enfants bénéficient du L.P.C. de façon intensive dans le milieu familial et même scolaire.

**a- Structuration mélodique**

Les figures suivantes montrent des courbes intonatives réalisées selon une procédure définie par Lafon (1977) qui neutralise la voix du locuteur en alignant le fondamental sur une ligne référence. Nous pouvons ainsi établir des comparaisons entre locuteurs différents.



**Courbes intonatives de l'énoncé « le chat s'étire »**

a) Phanou

b) Sébastien

Les courbes en forme de cloche avec ici le sommet sur la voyelle accentuée (a) et une déviation terminale descendante sont tout à fait semblables à celle décrite dans la production normale.

Le Form de ces enfants sourds est semblable à celui d'entendants du même âge en situation de lecture.

Il nous faut préciser que l'on note fréquemment chez l'enfant sourd un découpage de la phrase en deux ou trois émissions avec une finale ascendante même pour des déclaratives.

Il nous semble que les progrès que l'enfant réalise sur le plan de la maîtrise de la langue jouent un rôle dans la construction de sa mélodie, c'est-à-dire que la syntaxe impose ses contraintes à la mélodie quand l'enfant sourd utilise les informations acoustiques.

### b- La structuration temporelle

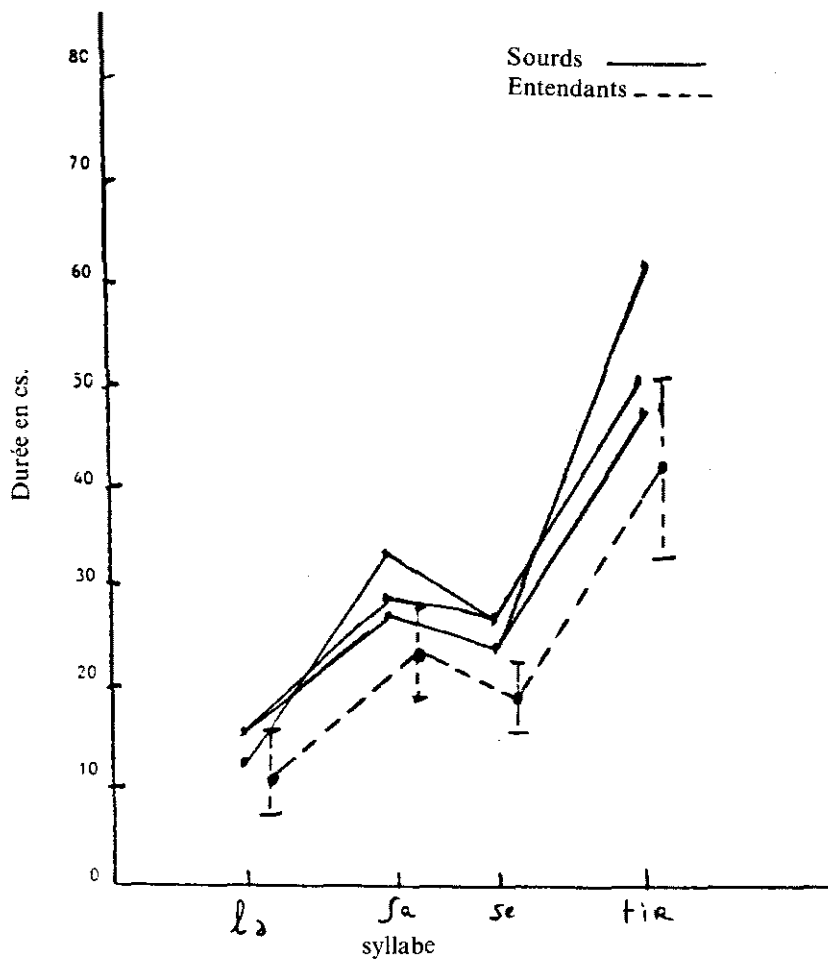
Nous nous sommes servis des travaux de Llorca (1986) qui dégage un principe d'organisation temporelle dans le groupe prosodique en français. Elle montre qu'un énoncé de quatre syllabes du type « le chat s'étire » s'organise en trois constituants rythmiques : tremplin, S.R.M. (structure rythmique minimale) et point d'orgue correspondant à des catégories duratives précises. La durée de la syllabe dépend de sa place dans la structure globale. L'analyse détaillée porte sur un énoncé « le chat s'étire ». Le tableau suivant représente les durées en cs. des trois différentes unités rythmiques qui composent cet énoncé. Aux deux enfants sourds, Phanou et Sébastien, nous avons ajouté Maryline, enfant sourde profonde du premier groupe du même âge qui nous sert fréquemment de référence.

		x	l	a	s	e	t	i	r
entendant		10	21	20					46
Maryline	S.P.*	16	28	26					46
Phanou	S.P. 1er Gr.	12	33	26					48
Sébastien	S.P. 3ème Gr.	16	26	22					62

\* S.P. : surdité profonde

Le même principe de structuration temporelle se constate chez tous ces enfants de même âge. Le tempo est légèrement différent chez les enfants sourds. Nous constatons une différenciation des trois catégories rythmiques et un principe de regroupement des durées centrales qui forment la S.R.M.

La figure suivante montre les résultats obtenus par les trois enfants sourds comparés à une population d'entendants.



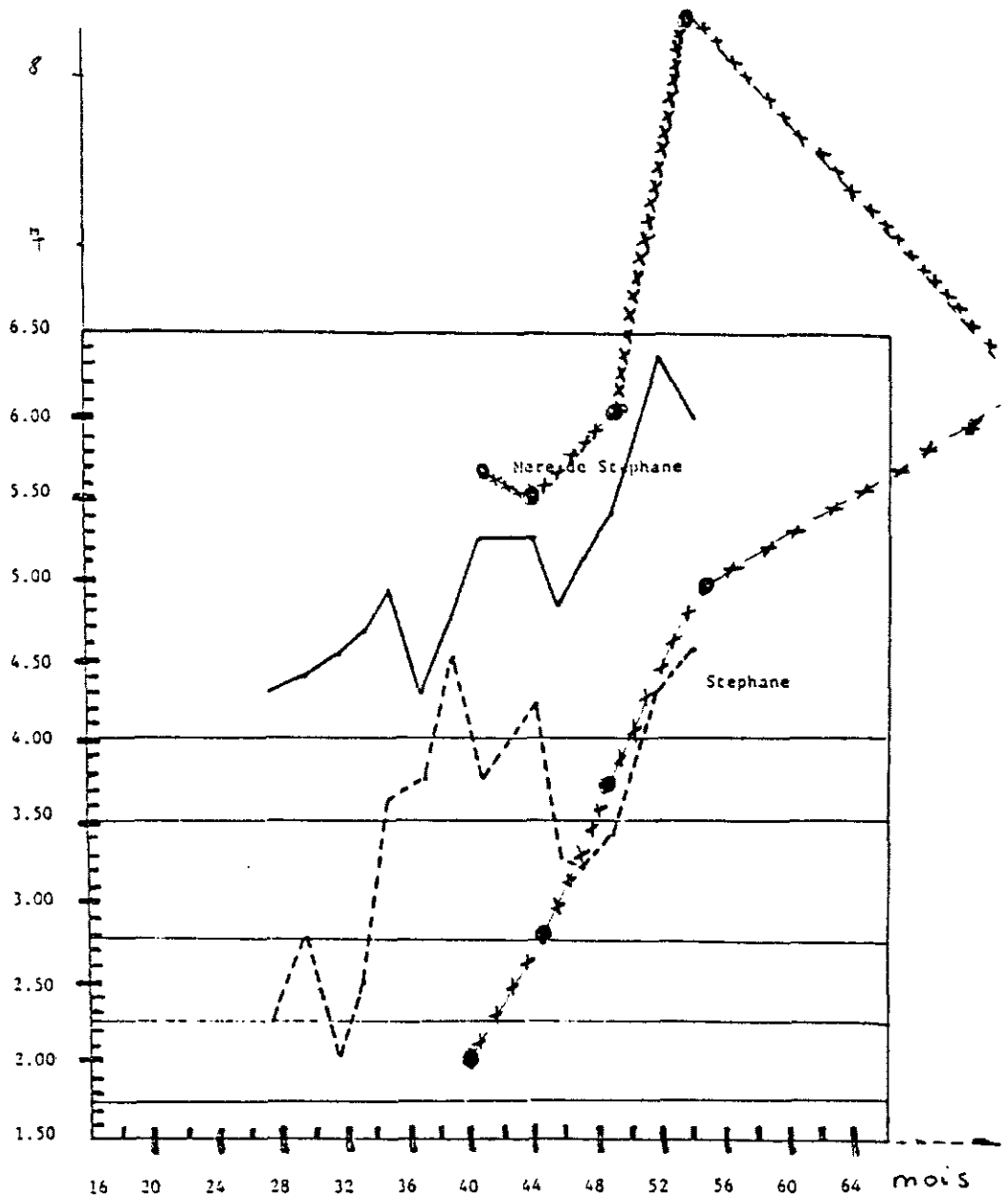
**Durée moyenne en cs. par syllabe dans l'énoncé « le chat s'étire »**

### **III - Le rôle de la transformation des attitudes parentales dans les effets bénéfiques du L.P.C.**



Une part importante des effets bénéfiques de l'introduction du L.P.C. est liée aux transformations des attitudes parentales qui se traduisent par des stimulations langagières plus riches quantitativement.

Afin de mieux cerner le modèle verbal donné à l'enfant, nous avons évalué, avec Tournier (1986) l'évolution du L.M.P.V. de Phanou et de sa mère entre 3 et 6 ans. Selon Rondal (1983) le L.M.P.V. est actuellement considéré comme le meilleur indice du développement morpho-syntaxique.



### Evolution du L.M.P.V. enfantin et maternel selon l'âge de l'enfant

\* données longitudinales de Rondal. Le calcul du L.M.P.V. a été effectué en nombre de mots ————  
-----

\* données longitudinales enfant sourd et sa mère xxxxxxxxxxxx  
x x x x x x

Il ne s'agit pas du tout de comparer ces courbes entre elles. Dans les courbes enfant entendant et sa mère, le L.M.P.V. est effectué en nombre de mots alors que pour l'enfant sourd, il est effectué en nombre de syllabes. Les pourcentages trouvés sont, par conséquent, sur-évalués.

Comme pour l'enfant entendant, le L.M.P.V. maternel évolue avec l'âge et le développement linguistique de l'enfant. L'enfant sourd a un L.M.P.V. très faible à trois ans, en revanche, son évolution est très rapide et il rattrape assez vite le niveau de l'enfant entendant. Le temps de compréhension et de maturation est très long chez l'enfant sourd et ne peut, en aucun cas, être comparable à celui de l'enfant entendant. C'est une longue période, particu-

lièrement éprouvante pour les parents qui doivent maintenir constant leur niveau de langage sans constater de progrès chez l'enfant.

Les comparaisons de niveaux de langage d'enfants sourds et d'enfants entendants de moins de cinq ans nous paraissent contestables. Seule une observation longitudinale permet de mieux cerner le langage de l'enfant sourd et d'évaluer les effets d'une éducation.

Une analyse détaillée des productions de la mère et d'un entretien montre combien elle a toujours été parfaitement consciente de son rôle « d'enseignante » qu'elle a su, par ailleurs, fort bien intégrer à son rôle de mère. Ses mots et ses phrases sont au début en accord très étroit avec ceux de l'enfant, lui fournissant à chaque fois un feed-back phonétique, sémantique immédiat, lui apportant sans cesse de nouveaux mots, de nouvelles structures grammaticales de façon très progressive, les abandonnant aussitôt compris par l'enfant. Nous avons constaté une évolution décroissante des répétitions et des corrections phonétiques par la mère des énoncés de l'enfant ainsi qu'une augmentation des expansions dès que Phanou a commencé à produire de petits énoncés structurés. La mère accepte même, nous dit-elle, de faire pendant un moment assez court, certaines incorrections grammaticales pour que l'enfant puisse mieux comprendre la structure sous-jacente.

Jusqu'à l'âge de 6 ans, la mère contrôle ses interventions linguistiques. Le père peut même les prévoir. « *Je savais*, nous dit-il, *que dans une situation donnée, Nicole allait dire telle ou telle chose* ». Nous avons, par moment, des interventions absolument identiques du père et de la mère simultanément. A partir de 6 ans, aucune prévision n'est plus possible.

Malgré ce contrôle permanent des stimulations langagières, la mère reste toujours très proche de son enfant, à la fois émotionnellement et physiquement et les observations vidéo le montrent bien.

Certains parents peuvent se passer du L.P.C. pour fournir à leur enfant un environnement linguistique très riche et nous constatons des résultats aussi spectaculaires que ceux de Phanou et de Sébastien, mais nous pensons au prix d'un travail beaucoup plus important et une entière disponibilité de la part des parents.

### Cinquième observation vidéo

Il s'agit d'enfants sourds profonds. Maryline, 8 ans, surdité profonde du premier groupe - Vardina, 4 ans, surdité profonde du troisième groupe et Isabelle, 19 ans, surdité profonde du premier groupe. Ces enfants ne sont pas éduqués avec le L.P.C. et présentent un langage tout à fait comparable à celui d'entendants au prix d'un travail considérable. « *A l'âge de quatre ans, nous dit Isabelle, je travaillais plus que ma sœur qui était en troisième... c'est mon père qui me l'a dit* ». La mère de Vardina précise « *pendant six à huit mois, nous avons parlé, parlé tous les jours, on passait six heures à huit heures avec elle à parler sans arrêt et il n'y avait absolument aucune réponse de sa part, elle ne réagissait vraiment à rien. Nous n'avons pas perdu patience et nous avons continué à parler pendant des heures et des heures, des heures chaque jour. Nous lui avons fait passer le langage en jouant, sans jamais lui supprimer quoi que ce soit, sans jamais la limiter ni sur le plan de l'éducation auditive qui a été intensive et permanente dès l'âge de douze mois, ni sur le plan du langage verbal... seulement il nous faut savoir comment lui parler et évoluer sans cesse avec elle.* »

Ce travail intensif explique leurs attitudes par rapport à la langue des signes\* et Nicole, la maman de Phanou, l'explique. « *Je ne crois pas à la complémentarité quand on est petit de la langue des signes et de l'oralisme... tout simplement parce que vue l'énergie qu'on a dépensé pour faire parler Phanou, il aurait fallu partager cette énergie* », mais tous également sont prêts à l'apprendre avec leur enfant « *maintenant qu'il est tiré d'affaire, nous pouvons l'apprendre avec lui* » précise le père de Phanou\*.

\* Il s'agit de la langue des signes et non du français signé.

\* L'apprentissage de la langue des signes comme deuxième langue est tout à fait envisageable.

L'éducation oraliste de l'enfant sourd est une tâche qui exige une vigilance et un travail quotidien, même horaire. Comme l'art, cette éducation est une



longue, longue patience. Le L.P.C. permet à ces parents d'enfants sourds de « souffler » un peu et de ne plus voir « dans le temps cet ennemi sournois et de profiter simplement de ces moments où l'on n'a pas envie de parler mais simplement de vivre ». (Nicole, maman de Phanou).



## Références bibliographiques

- BACRIN., 1985 : L'intelligibilité du langage enfantin. Intonation et compréhension de la parole, in *Le langage construction et actualisation*, Moscato, publication de l'Université de Rouen, 81-99.
- CHALUMEAU P. & VINTER S., 1984 : Questions posées par la pratique du Cued Speech, *Bull. Audiophonol.*, 4, 441-449.
- LAFON J.C., 1971 : Procédés pour mesurer les résultats de la thérapeutique de la voix, de la parole et du langage, *Folia Phoniat.*, 81-154.
- LAFON J.C., 1985 : *Les enfants déficients auditifs*, Simep, 207 p.
- LLORCA R., 1987 : Temps et rythme dans la parole : un modèle pour le français, *Bull. Audiophonol.*, à paraître.
- RONDAL J.A., 1983 : *L'interaction adulte-enfant et la construction du langage*, Mardaga.
- TOURNIER C., 1986 : *L'évolution des interactions verbales d'un enfant sourd et sa mère*, Mémoire d'Orthophonie, Besançon.
- VINTER S., 1985 : Le Cued Speech pour l'oralité de l'enfant sourd, in *Communiquer demain*, UNADRIO, Nancy, 267-278.
- VINTER S.: *L'enfant sourd et l'expression écrite du langage*, Glossa (à paraître).
- VINTER S., LLORCA R. & CHALUMEAU P. : La structure temporelle dans la parole d'enfants sourds profonds, *Bull. Audiophonol.*, (à paraître).



Je m'abonne pour un an (5 numéros) à Glossa, les cahiers de l'unadrio et joins un chèque bancaire ou postal de :

210 F (tarif ordinaire)

105 F (tarif étudiant)

Joindre photocopie de la carte universitaire

Je désire que Glossa me soit servi à l'adresse suivante : (écrire très lisiblement)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Bulletin à photocopier et à renvoyer avec le paiement à :  
GLOSSA — Service Abonnement — Administration  
175, rue du Faubourg Poissonnière — 75009 PARIS